

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20160711_01

Séance du 11 juillet 2016

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Votants : 14

Date de la convocation :

2 juillet 2016

Date d'affichage :

18 juillet 2016

L'an deux mil seize, le onze juillet à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Stéphane BERQUAND, Carmen VALLET (procuration à Claudine QUATREPOINT), Anne-Marie MIVELLE (procuration à Florent SERRETTE), Nicolas GRIFFOND.

Étaient absents : Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY, Jean-Yves QUETY.

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Convention de mission avec Jura Habitat pour l'étude de création de logements adaptés aux personnes âgées

Suite à différents contacts avec Jura Habitat, une convention est proposée afin de réaliser une étude de besoin et de faisabilité technique et financière pour la création de logements adaptés pour les personnes âgées.

Cette étude sera réalisée auprès des personnes de plus de 65 ans à Mignovillard et dans plusieurs communes voisines. De même, Jura Habitat réalisera une étude sur les possibilités d'aménagement de logements dans la Maison Bourgeois et éventuellement dans la cure.

Envoyé en préfecture le 22/07/2016

Reçu en préfecture le 22/07/2016

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 039-213903313-20160711-DCM_20160711_01-DE

Le coût de cette étude, prévue sur 6 mois, est de 15 000 € TTC. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'engager cette étude et donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer la convention.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette".

Florent SERRETTE